

Déclaration liminaire de l'Intersyndicale

Monsieur le Président,

Le CHSCT que vous convoquez aujourd'hui, se déroule dans un **contexte politique et économique incertain**.

Outre les incertitudes géopolitiques liées au conflit en Ukraine, les augmentations générales des prix de l'énergie et de l'alimentation risquent de faire basculer un **nombre important de salariés dans la précarité et dans la pauvreté**.

Les fonctionnaires des Finances Publiques et des Douanes, ne seront pas épargnés.

Concernant l'augmentation du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet, si, de prime abord, on peut se féliciter du dégel de la valeur du point d'indice, le compte n'y est pas ! **Cette augmentation ne suffira pas à compenser les années de disette**.

Outre **l'inflation, la réforme des Retraites**, dont Emmanuel Macron a annoncé son intention de repousser l'âge légal de départ à 65 ans, **est insupportable pour nos collègues**, qui, au quotidien, subissent, depuis des années, la **dégradation de leurs conditions de travail**, à travers les **sous-effectifs** chroniques, les **charges de travail** exponentielles et la **centralisation** excessive des activités de leurs services.

Pour l'intersyndicale, la vie et la santé des agents valent mieux que les profits et les économies d'échelles issues des Réformes de nos Administrations.

La présentation du PLF 2023 révèle que pour le ministère de l'économie et des finances mais le ministère de l'économie, des finances, de la souveraineté industrielle et numérique, au-delà du maquillage, **la saignée continue**.

En effet, notre ministre est très fier d'annoncer une rupture avec les suppressions d'emplois des années précédentes qui s'élevaient à 2000 postes en moyenne par an.

Pour nos organisations, **les 865 suppressions d'emplois prévues** dans le projet de loi de Finances 2023 et les 3 000 programmées pour l'ensemble du quinquennat **sont une nouvelle provocation face aux besoins de nos Directions**.

En effet, bon nombre de **services que ce soit à la DGFIP ou aux Douanes sont sous l'eau en terme d'effectifs** et doivent en même temps assumer une charge de travail toujours plus importante, entraînant des **situations de mal-être au travail elles aussi de plus en plus nombreuses**.

Et ce n'est pas le récent coup de comm' de notre ministre G. Attal en Guyane qui sera de nature à rassurer les agents. En effet, venu annoncer en grande pompe le doublement des effectifs douaniers de l'aéroport de Cayenne et la mise en place d'un scanner au port, cela tient plus d'un pansement sur une jambe de bois face à une situation économique et sociale fortement dégradée dans ce département d'outre-mer.

L'État est dépassé, preuve en est de la modification cet été de l'arsenal répressif concernant le transport de stupéfiants au départ de la Guyane.

En bout de chaîne se trouvent les collègues douaniers, en sous effectif, peinant à contenir l'arrivée des mules en métropole et qui se retrouvent en prime avec des **conditions de travail dégradées notamment aux UMJ.**

Concernant l'ordre du jour de ce CHSCT ?

Si certains PAP issus des DUERP représentent bien les doléances des agents, les solutions apportées reposent souvent sur des apports en formations CHSCT et dotations diverses financées ou co-financées par le CHSCT. **Cela ne permet pas de résoudre tous les risques encourus par les agents notamment en matière de R.P.S.**

Constatant des **situations récurrentes d'année en année, nous souhaitons que l'administration accélère son engagement** en matière d'amélioration des conditions de travail de ses agents tant sur le plan matériel qu'organisationnel en tenant compte de l'évolution actuelle en tous domaines.

L'examen des fiches de signalement nous amène à demander qu'une réflexion soit engagée sur les causes de **l'augmentation des violences verbales et de leur intensité allant jusqu'à des menaces de mort !**

Nous, le OS, sommes persuadées que la **limitation des accueils et les difficultés de certaines populations** à se connecter pour leurs démarches **renforcent les frustrations.**

Avec la réforme des instances de dialogue social, un doute existe toujours à ce jour sur le fonctionnement de la Formation Spécialisée (FS), successeure du CHSCT. Sera-t-elle dotée d'un budget propre comme c'est le cas aujourd'hui ?

Cette fusion, nous nous y opposons, non par dogmatisme mais parce qu'elle n'est fondée sur **aucun bilan du fonctionnement réel** des CT et des CHSCT dans la Fonction publique.

Nous nous y opposons parce qu'avec elle vous transposez au public une réforme imposée au privé et pour laquelle vous n'avez aucune plus-value en termes de santé au travail sauf le recul effectif de la représentation syndicale, notamment sur les questions de santé et de sécurité au travail qui restent non seulement une obligation des employeurs publics mais surtout un droit fondamental des salariés.

De plus, **la suppression des CHSCT fin 2022 sonne le glas des réseaux de proximité des acteurs de prévention** (représentants du personnel, médecin de prévention, ISST, assistante sociale) qui, ensemble ont contribué à protéger les agents et qui, encore récemment, ont prouvé leur utilité lors de la crise sanitaire.

Enfin, qui dit CHSCT de fin d'année dit aussi traitement des demandes de dépenses dans un délai contraint. Si la pression des délais peut entraîner une dérive de « course à l'échalote » il n'en demeure pas moins que **toutes les Directions, qu'elles soient petites ou grandes en terme d'effectifs, doivent pouvoir bénéficier des fonds disponibles au CHSCT 93 de façon équilibrée.** C'est ce à quoi nous nous sommes attachés dans les derniers arbitrages concernant les dépenses.

En effet, nous tenons aussi à dénoncer les pratiques budgétaires de certaines directions, qui profitant de la fin du CHSCT, se sont empressées de présenter des dépenses pour ne pas grever leur dotation globale de fonctionnement.

Rappelons que chaque année **certaines directions restituent une partie de leur dotation globale de fonctionnement ce qui n'est pas normal.**

Le CHSCT n'a pas vocation à être une réserve financière permettant aux Directions de faire des économies sur leurs DGF.

La qualité de vie au travail dépend de toutes les structures, ainsi nous exprimons **le vœu que les dernières dépenses demandées** et qui ne pourront pas être financées par le CHSCT 93 au motif d'un budget épuisé, **soient prises en charge par les Directions sur leurs DGF.**

Chacun peut faire un effort commun, **c'est ça aussi le travail collectif.**

Le vendredi 7 octobre 2022, Les organisations SOLIDAIRES Finances, CGT Finances et FO Finances